y voyait le titre le plus précieux de son honneur! Jamais hommes ne furent plus pénétrés de la justice de leur cause, plus convaincus que le triomphe de leurs ennemis n'avait d'autres bases que le mensonge et l'erreur; jamais hommes ne se montrèrent plus préoccupés d'éclairer la postérité, et plus certains de son verdict réparateur, que les nobles proscrits!

Chassés de la Convention par la violence la plus criminelle, ne pouvant ni écrire ni parler, ils avaient vu la calomnie les poursuivre sous toutes les formes, les accusant tantôt d'affamer Paris, tantôt d'armer le bras des assassins contre la Convention, tantôt de signer avec l'Angleterre le morcellement du territoire national, avec les Bourbons, la ruine de la République; ils avaient vu tomber la tête de leurs amis sous le coup de cette calomnie qui les harcelait jusqu'au fond d'une retraite que les bêtes sauvages ne leur auraient point enviée, dans un désert que la haine et la peur faisaient autour d'eux. Là ils n'ont d'autre idée, d'autre désir que de la combattre. Quand on a mis sa vie au service d'une grande cause, mourir n'est rien, pourvu que l'honneur de cette cause reste sauf après soi; assurer cet honneur est leur préoccupation, l'idée fixe de leur longue agonie. Ils ne sont vaincus ni par la faim, ni par le froid, ni par les ténèbres, ni par la certitude d'une mort prochaine et infamante. Ils combattent jusqu'au dernier jour avec l'arme qui leur reste, la plume; ils combattent pour eux, pour leurs amis morts, pour le principe de liberté dont ils ont été les soldats fidèles en même temps que les martyrs. Il ne leur suffit pas d'avoir justifié leurs propres actes: avant de mourir ils justifient, ils confessent leur chef.

Rien ne montre mieux cette fidélité de la Gironde à ses doctrines, et la force du sentiment de solidarité qui a lié ses membres principaux, que la notice suivante, écrite par Pétion. Elle a été trouvée avec son testament politique. Elle fut communiquée aux amis, examinée attentivement et sans doute ratifiée par eux. Elle aussi, elle est donc une

déclaration suprême faite à la postérité, in articulo mortis, par des mourants sur un mort.

Sans doute cette notice est bien incomplète. Elle ne saurait suffire pour faire connaître l'homme qui par ses écrits, par son activité, son instruction et son caractère: philosophe, jurisconsulte, moraliste, homme d'État, polémiste, orateur, a été le plus influent et le plus considérable de la Gironde; mais ce document historique emprunte une valeur réelle aux circonstances au milieu desquelles il s'est produit. Il fait également honneur à Brissot et à celui qui l'a écrit plus préoccupé encore de défendre la mémoire de son ami auprès des générations futures que la sienne propre.

Depuis, — à voir de quelle étreinte fiévreuse on a pressuré le présent, au risque d'épuiser le sol nourricier sur lequel nos enfants devront vivre, à voir par quelles entraves on a retardé dans leur développement les principes de 1789, il semble qu'on ne se soit guère soucié de ce que pensera l'avenir. Beaucoup des hommes de la Révolution agirent en vue de la postérité, se sacrifiant et se perdant dans le présent; c'est la grandeur de l'époque, ce sera la circonstance atténuante que l'histoire plaidera pour ces hommes. Le souci qu'ils ont eu de sa louange atteste la sincérité de leurs efforts pour la mériter. Il n'est pas possible que Dieu ne tienne pas compte dans ses arrêts des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous n'avons point voulu séparer les uns des autres des documents réunis dans le même dossier, datant de la même époque, et détacher Brissot de ses amis. C'est le motif qui nous fait publier dans ce volume la notice sur Brissot, bien qu'elle eût pu trouver place dans un travail étendu que nous avons consacré au chef de la Gironde et qui ne tardera pas à paraître, accompagné de documents inédits. Nous constaterons alors la confirmation que donnent aux assertions de la Notice de Pétion les Mémoires de Brissot. Cette confirmation s'explique parfaitement. Pétion, né à Chartres comme Brissot, avec lequel il avait été lié d'amitié depuis l'enfance, devait être au courant des moindres circonstances de sa vie presque aussi bien que lui-même.

lui-même, qu'au lieu de suivre les audiences, il resta chez lui, s'occupant uniquement de science et de philosophie.

Une grande querelle s'éleva au barréau : l'ordre des avocats refusa de reconnaître Linguet pour un de ses membres et de fraterniser avec lui. Brissot prit part à la dispute; il publia une petite brochure ayant pour titre : Un indépendant de l'ordre des avocats 1.

Dans cet écrit, il s'éleva avec chaleur contre le despotisme des corps qui étouffait le génie et les talents; il proclama des principes de liberté, et il n'était pas difficile de voir que les germes de cette vertu républicaine étaient dans son cœur.

Il écrivit également, et dans le même sens, contre la tyrannie des corps académiques.

Il publia une autre brochure sur l'état actuel de notre littérature; des lettres très-piquantes sur les Épîtres de saint Paul.

On remarquait dans ces essais une imagination ardente, de la sagacité, des connaissances et surtout un esprit impatient de tout joug.

Il fit aussi une petite plaisanterie assez caustique, ayant pour titre : le Pot pourri. C'était, si on peut s'exprimer ainsi, une journée de jeunesse. Cette bagatelle était très-piquante; l'arme du ridicule et du sarcasme y étaient maniée avec beaucoup d'habileté, et elle fit plus de bruit et eut plus de vogue qu'un ouvrage sérieux.

Mais l'esprit de l'auteur prit bientôt sa vraie direction, naturellement tourné vers des objets sérieux, utiles, vers la morale et la politique; Brissot s'occupa beaucoup de nos lois criminelles.

Il composa deux Mémoires sur cette matière, pour

l'Académie de Châlons-sur-Marne, et ses Mémoires furent couronnés.

DOCUMENTS INÉDITS.

Celui qui a pour titre: le Sang innocent vengé, est plein d'énergie et d'éloquence. L'auteur s'appuie sur les raisons les plus solides, et qu'il déduit avec tout l'art de la dialectique, pour prouver que l'État doit des indemnités à l'homme injustement accusé, qui a souffert une détention pénible et dommageable.

Sa Théorie des lois criminelles<sup>1</sup>, qu'il adressa à M. de Voltaire, et dont il reçut la réponse la plus flatteuse et la plus honorable, est un ouvrage beaucoup plus considérable, dans lequel les vices et les imperfections de nos lois criminelles sont exposés dans tout leur jour, dans lequel, en même temps, l'auteur indique les remèdes, ou pour mieux dire dans lequel il présente un code nouveau fondé sur les bases de l'humanité, de la morale et de la justice.

Une entreprise plus vaste encore, utile à toutes les nations, propre à préparer une réforme dans la législation criminelle de l'Europe, est celle de la Bibliothèque criminelle du législateur et du philosophe, ouvrage en dix volumes <sup>2</sup>.

Ce recueil, fait avec autant de soin que de discernement, renferme le meilleur écrit publié en anglais; en italien, en allemand, en espagnol et en français sur les lois criminelles, avec des notes savantes et instructives de l'auteur.

<sup>1</sup> Sur la décadence du barreau en France, 1781, in-8°.

<sup>1</sup> Il n'adressa pas à Voltaire son livre, qui n'a été publié que trois ans après la mort de ce grand homme (2 vol. in-8°, 1781), mais seulement l'Introduction, la préface de l'ouvrage. Voltaire répondit par une lettre, en date du 13 avril 1778, qui a été insérée en tête de la Théorie des lois criminelles, et à la page 261 du premier volume des Mémoires de Brissot.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le titre exact de l'ouvrage est : Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte; 1782-1786.

Si un grand nom, plus connu que celui de Brissot ne l'était alors, eût été attaché à cet ouvrage, il eût été célébré, répandu avec profusion et regardé comme un bienfait envers l'humanité.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que presque tous ses ouvrages ont été onéreux à leur auteur. Il est vrai que personne n'était plus fait pour être dupe que Brissot; sa confiance était extrême, il croyait à la bonne foi des autres avec la simplicité d'un enfant. Il était, de plus, absolument insouciant pour ses intérêts. Il faisait des livres uniquement pour exprimer ses pensées, dire la vérité et être utile.

En 1779, l'entrepreneur du Courrier de l'Europe se trouvant à Paris et ayant fait connaissance de Brissot, lui proposa de travailler à ce journal.

Brissot accepta d'autant plus volontiers que cela lui donnait l'occasion de s'établir à Londres, et qu'il désirait beaucoup voir l'Angleterre.

Brissot, dans ce journal, fit particulièrement les articles de littérature. Il se fit beaucoup d'ennemis par sa franchise et par son habitude de dire les vérités et sans déguisement. Il humilia plusieurs petits auteurs qui se croyaient des grands hommes. Il déplut aussi au gouvernement français par la hardiesse de ses principes.

Brissot était universellement connu pour être à la tête du journal et en diriger le travail. Il fut très-mécontent de voir insérer à son insu plusieurs articles qui contrariaient absolument ses principes, et qui mettaient à chaque instant un article en opposition avec un autre. Il découvrit que l'homme qui glissait ces poisons dans le Courrier était un nommé Morande, auteur d'un infame libelle, le Gazetier cuirassé, l'homme le plus immoral et le plus perdu de réputation.

Brissot s'en plaignit à l'entrepreneur. L'entrepreneur tergiversa, continua à employer secrètement Morande; alors Brissot abandonna le journal, mais alors aussi Morande lui jura une haine mortelle, et de là sont nées toutes ces diatribes, toutes ces calomnies atroces que Morande n'a cessé de vomir contre Brissot dans le Courrier de l'Europe.

DOCUMENTS INÉDITS.

Brissot entreprit seul un autre journal ayant, si je m'en rappelle, pour titre : Correspondance universelle. L'objet de ce journal, consacré aux sciences, et particulièrement à la philosophie et à la politique, était trèsvaste; il tendait à unir les savants de tous les pays entre eux, à leur donner un point central, à faire connaître leurs ouvrages d'un pôle à l'autre en quelque langue qu'ils fussent écrits, à tenir registre de toutes les vérités utiles, à marquer les progrès des connaissances humaines. Le plan de cet ouvrage était grand, superbe, et Brissot était, par l'étendue, la variété des connaissances, un des hommes les plus propres à le bien remplir, de même que Londres était le point du globe le plus avantageux pour la célérité et la facilité des communications avec toutes les parties du monde littéraire.

Il paraissait un numéro de ce journal tous les mois, et ceux que l'auteur a publiés font regretter que cette belle entreprise n'ait pas eu de suite.

Brissot donnait en même temps au public et par cahiers un ouvrage précieux sur l'Inde; il faisait connaître cet immense pays, ses productions, ses ressources, les lois, les mœurs et les usages de ses habitants; il dévoilait la force et la faiblesse des Anglais dans cette partie du monde, leur commerce, l'établissement de leur compagnie, ses progrès; il présageait le sort de ces fiers insulaires dans les Indes, et indiquait aux nations, à la

France surtout, la marche qu'elle devait tenir envers ses rivaux sur ce point du globe, les puissances avec lesquelles elle devait s'allier.

Cet ouvrage ne fit pas les sensations qu'il aurait dû produire, parce qu'on ne s'occupait pas alors sérieusement en France de ces grands intérêts d'économie politique, et qu'il y avait à peine un petit nombre d'hommes à qui ces matières n'étaient pas tout à fait indifférentes ni étrangères.

Brissot, au milieu de ces travaux, eut besoin de venir passer quelques jours en France pour des affaires. A peine fut-il arrivé à Paris qu'il y fut arrêté et conduit à la Bastille <sup>1</sup>.

Cette détention avait pour prétexte de prétendues liaisons avec un nommé Belleport. Ce Belleport avait publié à Londres un libelle infâme contre la Reine de France, et on voulut bien supposer que Brissot avait travaillé à ce libelle.

La vérité était que Brissot déplaisait au gouvernement par la hardiesse de ses opinions et par ses principes républicains; la vérité est que Morande, espion du gouvernement français, avait annoncé l'arrivée de Brissot en France pour le faire incarcérer.

Il resta quatre mois à la Bastille, et ce fut par les bons soins de madame de Genlis et à la sollicitation de M. le duc d'Orléans qu'il en sortit.

Brissot ne connaissait cependant ni l'une ni l'autre; mais sa femme ayant contribué à faire l'éducation des enfants du duc d'Orléans, dont madame de Genlis était nommée gouvernante, ce fut à la considération de sa femme qu'il dut les démarches qui accélérèrent son élargissement.

Cette détention porta à Brissot le plus grand préjudice. L'entreprise de son journal s'en trouva renversée, une interruption de quatre mois à la naissance d'un établissement ne lui permit plus de continuer.

Cette entreprise avait exigé une mise de fonds assez considérable. Brissot, outre son travail, en avait fait la majeure partie, un particulier avait fait le surplus; les conditions du traité entre eux deux étaient communes, le particulier s'était soumis à partager la bonne comme la mauvaise fortune de l'opération, tant mieux si elle réussissait, tant pis si elle n'avait pas de succès.

L'entreprise ayant échoué par un événement majeur, plus fatal encore pour Brissot que pour son associé, ce particulier n'en jeta pas moins les hauts cris. Morande se chargea d'exhaler ses plaintes, et Morande eut l'audace et l'atrocité de traiter nettement Brissot de voleur, d'escroc, d'homme qui avait trompé, dévalisé le citoyen honnête qui avait soutenu son entreprise par ses fonds.

Brissot intenta un procès criminel au Châtelet de Paris contre Morande et contre les rédacteurs du Courrier de l'Europe, et il saisit cette occasion pour exposer au grand jour la pureté de sa conduite et la bassesse de celle de ses odieux adversaires.

Brissot resta en France, où tous ceux qui l'ont connu savent bien qu'il ne se donna jamais les jouissances et ne mena jamais la vie d'un homme qui a du superflu. Il était impossible d'être plus simple dans sa parure, d'avoir des appartements moins recherchés, d'avoir une table plus frugale, de faire enfin moins de dépenses. Sa femme était également la simplicité même, une excellente mère de famille, uniquement occupée de ses enfants. Souvent Brissot n'avait pas six francs dans sa poche, il était obligé de faire à chaque instant de petits emprunts à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En 1784.

titres acquis à la reconnaissance du genre humain. C'est donc déjà s'élever vers lui que de sortir, par la pensée, de l'étroit horizon de l'existence humaine, c'est avoir vécu bien près de la crainte de sa justice, que d'avoir bravé la mort dans l'attente de la justice de l'humanité.

## NOTICE SUR BRISSOT.

Brissot, des son enfance, se montra passionné pour l'étude; il passait les nuits à lire, et les ouvrages sérieux l'occupèrent dans cet âge où la plupart des hommes ne révent que dissipations et que plaisirs. Il fut toujours à la tête de ses compagnons d'étude dans les classes, et des prix nombreux couronnèrent ses premiers travaux.

Au sortir du collége ses parents voulurent lui faire embrasser la carrière du barreau, et ils le placèrent suivant l'usage chez un procureur, triste et pénible apprentissage de la profession d'avocat.

Rien ne répugnait plus à son goût que ce métier, il le fit cependant; il eut bientôt vaincu toutes les difficultés, arraché toutes les épines, et en peu de temps il fut en état de conduire et conduisit en chef une étude.

Il n'en suivit pas moins le goût qu'il avait pour la littérature; il consacrait les heures de loisir à méditer les ouvrages des grands maîtres, et à faire des notes et des observations. Déjà il amassait des matières pour l'avenir.

Il étudiait et apprenait les langues avec une facilité qui tenait du prodige; de lui-même et sans aucun guide, il sut en peu de temps l'anglais et l'italien; il cultiva le grec, ébaucha l'espagnol, l'allemand, et se fit des principes extrêmement ingénieux pour apprendre en peu de temps les divers dialectes connus. Il a exposé depuis ces principes dans une dissertation sur les ouvrages de Court de Gébelin et de Le Brigant.

Il n'était point encore sorti de la petite ville où il était né; il avait puisé en lui-même cet amour pour les sciences. Là il ne trouvait rien qui excitât son émulation. Il était pour ainsi dire sans ressources pour alimenter les feux qui l'enflammaient. Les hommes qui cultivaient les lettres étaient en petit nombre; ils vivaient sans communication entre eux. L'activité de son âme, qui avait besoin de s'étendre, se trouvant trop comprimée, Brissot fut à Paris.

Ses parents, sans être pauvres, n'étaient cependant pas assez riches pour lui fournir de quoi se livrer tranquillement à ses goûts; il fut encore obligé d'entrer chez le procureur. Au bout de six mois il fut premier clerc.

Les travaux dont il était surchargé ne l'empêchèrent pas de se livrer à sa passion dominante. Il n'était pour lui aucun moment de dissipation, il ne connaissait même pas les plaisirs séduisants que Paris offrait à son âge, tant l'amour de l'étude l'absorbait. Les dimanches et fêtes, jours que les jeunes gens consacraient à leurs amusements, il les passait avec Locke, Montaigne et Montesquieu.

Sa mémoire était si prodigieuse et si exacte, qu'il savait ses auteurs à peu près par cœur. Il citait, sans jamais se tromper, les pages ou tel morceau dont on parlait devant lui.

Sa tête était meublée d'une multitude d'anecdotes curieuses, et son érudition était déjà prodigieuse.

Il fut prendre ses grades à Reims et se disposait à se faire recevoir avocat au Parlement de Paris.

Mais il ne fut pas plus tôt libre et abandonné à